



**Brevet fédéral
de spécialiste de la conduite d'un groupe**
Certificats
en Leadership & Management

Cours organisés par le
CPLN-EPC formations supérieures

1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse à toutes les collaboratrices et collaborateurs engagés dans les PME et qui désirent:

- ◆ développer leurs capacités personnelles dans une fonction de cadre
- ◆ élargir leurs connaissances en gestion d'entreprise
- ◆ comprendre l'entreprise et son environnement
- ◆ conduire de façon efficace et adéquate leur équipe de collaborateurs
- ◆ planifier et assumer la responsabilité de la conduite d'un projet

dans le but d'optimiser la gestion de leur département ou de leur entreprise.

2. CONCEPT DE LA FORMATION

- ◆ La formation se base sur le contenu de l'examen décrit dans les directives établies par l'association faîtière. Ces directives sont disponibles sur le site www.svf-asfc.ch.
- ◆ Elle se compose de deux parties, le Leadership et le Management qui comportent respectivement 5 et 6 modules.
- ◆ La formation est construite sur la base d'une structure modulaire et s'acquiert de façon flexible et personnalisée.

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe



3. ORGANISATION DE LA FORMATION

Modules Leadership	
Présentation de la formation	4 périodes
Module L1 - Connaissance de soi	36 périodes
Module L2 - Gestion du temps	28 périodes
Module L3 - Conduite d'équipe	32 périodes
Module L4 - Communication	32 périodes
Module L5 - Gestion de conflits	32 périodes

L'ensemble des attestations des modules en **Leadership** permet d'acquérir

Le Certificat ASFC en **Leadership**

Modules Management	
Module M1 - Economie d'entreprise	36 périodes
Module M2 - Comptabilité financière	80 périodes
Module M3 - Ressources humaines	40 périodes
Module M4 - Organisation	36 périodes
Module M5 - Gestion de projet	36 périodes
Module M6 - Droit	40 périodes

L'ensemble des attestations des modules en **Management** permet d'acquérir

Le Certificat ASFC en **Management**

Les Certificats ASFC en Leadership et Management permettent de se présenter au

Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe

4. ORGANISATION DES EXAMENS

- ◆ La validation des modules est organisée par l'ASFC (Association suisse de formation pour les cadres). Un certificat est remis pour chaque module acquis.
- ◆ Les examens se déroulent deux fois par année, en mars et en septembre.
- ◆ Les validations des modules se font sous la forme suivante:

Modules Leadership	
Connaissance de soi	<i>Rapport écrit</i>
Gestion du temps	<i>Examen écrit de 60 minutes</i>
Conduite d'équipe	<i>Examen combiné* pour les 3 modules:</i> ◆ <i>Rapport écrit</i> ◆ <i>Présentation (5 minutes)</i> ◆ <i>Interview portant sur le comportement (45 minutes)</i>
Communication	
Gestion de conflits	

Modules Management	
Economie d'entreprise	<i>Examen écrit de 60 minutes pour chaque module</i>
Comptabilité financière	
Ressources humaines	
Organisation	
Gestion de projet	
Droit	

*Il est possible de passer les trois examens séparément, dans ce cas la durée de l'interview portant sur le comportement est de 25 minutes par examen.

4. ORGANISATION DES EXAMENS

L'examen final menant au brevet fédéral est organisé en septembre de chaque année.

Il s'agit d'un examen interdisciplinaire intégrant l'ensemble des matières traitées dans les modules du Leadership et du Management . Il est composé :

- ◆ d'un examen écrit de 4 heures et
- ◆ d'un examen oral de 60 minutes

Remarque

Une préparation à l'examen du Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe peut être organisée selon les besoins des candidats et s'effectue en concertation avec ces derniers.

5. TITRE OBTENU

Cette formation aboutit à la délivrance du titre officiel de

**Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite
d'un groupe avec Brevet fédéral**

Il s'agit d'un titre reconnu par la Confédération et protégé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ce titre est délivré par l'association suisse pour la formation des cadres (ASFC).

6. CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admises à l'examen fédéral les personnes répondant aux critères suivants :

Formation

Expérience professionnelle

- ◆ CFC de 3 ans ou maturité fédérale (tous les types)

+

- ◆ Certificats ASFC en Management **et** Leadership (cumulatifs)

avec

- ◆ 3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins une année comme responsable d'une équipe

- ◆ Sans CFC ni maturité fédérale

+

- ◆ Certificats ASFC en Management **et** Leadership (cumulatifs)

avec

- ◆ 5 ans d'expérience professionnelle, dont au moins une année comme responsable d'une équipe

7. COÛT DE LA FORMATION

Finance d'inscription: CHF 150.-

Frais de formation (supports de cours non inclus)

Modules Leadership	Par module	Cours complet
Connaissance de soi	CHF 830.-	CHF 3'450.-
Gestion du temps	CHF 640.-	
Communication	CHF 740.-	
Gestion de conflits	CHF 740.-	
Conduite d'équipe	CHF 740.-	

Modules Management	Par module	Cours complet
Economie d'entreprise	CHF 830.-	CHF 5'480.-
Comptabilité financière	CHF 1'600.-	
Ressources humaines	CHF 920.-	
Organisation	CHF 830.-	
Gestion de projet	CHF 830.-	
Droit	CHF 920.-	

Préparation à l'examen du brevet fédéral de « Spécialiste de la conduite d'un groupe »

Coût en fonction du nombre de périodes déterminées selon les besoins des candidats et du nombre de participants.

8. COÛT DES EXAMENS

Taxes d'examens (à payer à la Commission des examens de l'ASFC)

Leadership		Management	
Connaissance de soi	CHF 300.-	Economie d'entreprise	CHF 150.-
Gestion du temps	CHF 300.-	Comptabilité	CHF 150.-
Conduite d'équipe (comme module individuel)	CHF 300.-	Ressources humaines	CHF 150.-
Communication (comme module individuel)	CHF 300.-	Organisation	CHF 150.-
Gestion de conflits (comme module individuel)	CHF 300.-	Gestion de projet	CHF 150.-
Examen combiné (conduite d'équipe, communication, gestion de conflits)	CHF 600.-	Droit	CHF 150.-

Brevet fédéral de « Spécialiste de la conduite d'un groupe »

Taxe d'examen

CHF 900.-

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch

www.cefna.ch

9. INSCRIPTION

Délai d'inscription

31 mai 2011

La période de formation

- ◆ modules Leadership : d'août 2011 à juin 2012
- ◆ modules Management : d'octobre 2011 à février 2013
- ◆ Les cours ont lieu 2 soirs par semaine (du lundi au jeudi) de 18h15 à 21h30

Organisation des cours

Les cours ont lieu au **CPLN - EPC FS, Ecole professionnelle commerciale, formations supérieures, Maladière 62, bâtiment E.**

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch www.cefna.ch

9. INSCRIPTION

Conditions générales d'inscription

Finance d'inscription

La finance d'inscription doit être réglée dans les 10 jours à réception de la confirmation d'inscription pour qu'une place soit réservée au participant.

Finance de cours

Une facture est adressée à chaque participant. Le règlement de la facture est exigé au plus tard une semaine avant l'ouverture du cours. Seules les personnes s'étant acquittées de leur finance sont autorisées à fréquenter le cours. La quittance fait foi.

Les prix peuvent varier d'un cycle à l'autre.

Retrait, annulation d'inscription

Tout désistement ou demande de remboursement doit être annoncé par écrit au plus tard 10 jours avant le début du cours pour être pris en considération. En cas de désistement dans les 10 jours précédant le début du cours, un montant correspondant aux 20% des frais de formation est facturé à titre de dédommagement des frais administratifs engagés. Aucun remboursement n'est octroyé pour les désistements annoncés après le début des cours.

Fréquentation des cours

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. Aucune réduction de prix n'est accordée pour les leçons manquées. Une attestation peut être délivrée aux personnes ayant suivi les cours très régulièrement (au minimum 80 % du cours).

La direction se réserve le droit

- ◆ de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions; dans ce cas la finance d'inscription est remboursée intégralement
- ◆ de prendre toutes mesures jugées opportunes pour assurer la bonne marche des cours
- ◆ de modifier l'horaire

10. RENSEIGNEMENTS

Secrétariat CPLN-EPC FS—1^{er} étage – Bâtiment E

Rue de la Maladière 62 — CP 212—2002 Neuchâtel

tél : 032 717 40 92 - fax : 032 717 40 99

courriel : cpln-epc@rpn.ch - Site Internet : www.cpln.ch

Direction CPLN-EPC FS—1^{er} étage – Bâtiment E

Sur rendez-vous avec Mme Lorena Martinez, doyenne de l'EPC, Formations supérieures

Horaire de nos bureaux

Notre secrétariat se tient à votre disposition aux heures suivantes :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

Matin 08h30 – 11h30

Après-midi 14h30 – 18h30

Vendredi

Matin 08h30 – 11h30



CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch

www.cefna.ch



ALLIANCE DES CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

www.cefna.ch



ISO 9001 - 2000



cifom centre interrégional de formation
des montagnes neuchâteloises

LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE



centre professionnel
du littoral neuchâtelois

NEUCHÂTEL, CERNIER



Centre neuchâtelois
d'intégration professionnelle

COUVET



centre cantonal de formation professionnelle
des métiers du bâtiment

COLOMBIER

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch

www.cefna.ch